Processus d'approvisionnement

1	Définition des exigences
	Examen des clauses de sécurité, si nécessaire
	Consultation et accommodement des groupes autochtones
	Déterminer si le marché est soumis à un traité moderne ou à une entente sur les revendications territoriales globales
	Déterminer s'il s'agit d'un marché réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones
	Si la directive relative au Nunavut s'applique, déterminer la capacité des entreprises inuites et l'exigence qui en découle
	Justification du recours à un fournisseur unique, le cas échéant
	Exception au titre de la sécurité nationale, le cas échéant
	Aspects relatifs à l'accessibilité
	Définition du besoin dans son intégralité, y compris établissement d'un énoncé des travaux ou d'un énoncé des besoins, si nécessaire
	Traduction de la documentation
	Obtention de l'approbation du projet et de l'approbation interne
	Attestation de la disponibilité des fonds
	Envoi de la commande à l'unité responsable de la passation des marchés de l'organisation ou à Services publics et Approvisionnement Canada
	Concordance avec les priorités et les programmes approuvés du gouvernement et du ministère

Responsable technique et pouvoir de payer

2	Stratégie d'approvisionnement	
	Revoir l'exigence d'équité, d'ouverture et de transparence S'approvisionner au moyen des instruments de passation de contrats ex disponibles O Règlements, traités modernes, ententes sur les revendications t accords commerciaux, directive relative au Nunavut, politiques, Marché concurrentiel ou non concurrentiel Exceptions invoquées Chaix de la méthode d'approvisionnement	erritoriales globales,
	Choix de la méthode d'approvisionnement Aspects liés à la sécurité financière Critères d'évaluation et méthodologie Méthode de sélection Évaluation des risques liés à l'approvisionnement	Tous les responsables
		Tous les responsables

3

Processus d'invitation à soumissionner

- Examen des documents de demande, des énoncés de travail, des justifications et des autorisations
- Préparation de la documentation relative au contrat à l'aide des modèles et des clauses de contrats approuvés
 - Exigences en matière de langues officielles
 - Types de document d'invitation à soumissionner : demande de propositions, appel d'offres, demande de prix, achat par téléphone, demande d'offres à commandes, demande d'arrangements en matière d'approvisionnement
- Invitation à soumissionner : avis de projet de contrat ou préavis d'attribution de contrat, processus concurrentiel électronique ou traditionnel

Autorité contractante

4

Évaluation et négociation

- Évaluation technique : gestionnaire
- Clarification et questions sur les propositions adressées aux fournisseurs : spécialiste en approvisionnement
- ☐ S'il y a lieu, évaluation du plan d'avantages offerts aux Autochtones : gestionnaire
- Évaluation financière : spécialiste en approvisionnement unité responsable de la passation de contrats de l'organisation ou Services publics et Approvisionnement Canada
- □ Application de la méthode de sélection : spécialiste en approvisionnement unité responsable de la passation de contrats de l'organisation ou Services publics et Approvisionnement Canada
- ☐ Justification du prix, négociations : spécialiste en approvisionnement
- □ Vérifications : mesure corrective du rendement d'un fournisseur, code de conduite, autorisation de sécurité, etc.

Tous les responsables

5

Approbation du contrat

- □ Examens supplémentaires, le cas échéant
 - Examen par les pairs
 - Examen juridique
 - o Analyse des coûts
 - Risque
 - Assurance de la qualité des contrats
 - Autre
- Evaluation des risques si les risques relevés ont changé
- Obtention de l'approbation pour l'attribution du marché si l'approbation préalable n'a pas été obtenue ou si le besoin a changé de manière importante par rapport au besoin approuvé au départ

Autorité contractante



6	Attribution du contrat	
	Avis d'adjudication de contrat sur achatsetventes.gc.ca/appel-d-offres, a Établissement de rapports, au besoin Lettres de refus Possibilité pour les soumissionnaires non retenus de demander un débre Fournir des mécanismes de recours	
	Tourini des mecanismes de recours	Autorité contractante

7	Administration du contrat	
(Suivi : Avancement des travaux par rapport aux échéances Avancement du contrat par rapport au budget Rendement de l'entrepreneur par rapport aux normes Surveillance des questions ou des problèmes potentiels Résolution des différends Vérification du contrat, au besoin Modification du contrat, au besoin Autorisation des tâches, au besoin Résiliation du contrat, au besoin, comme option finale	
		Tous les responsables

Approbation des produits livrables : gestionnaire

Veiller à ce que les modalités contractuelles soient respectées selon les normes acceptables : gestionnaire et responsable de la vérification

Veiller à ce que les modalités de paiement soient respectées : gestionnaire et responsable de la vérification

Exercer le pouvoir de payer : gestionnaire et responsable de la vérification

Tous les responsables

9

Archiver les documents

Clôture du contrat

Veiller à ce que toutes les obligations contractuelles soient respectées et à ce que le gestionnaire ait reçu et accepté tous les produits livrables en vertu du contrat selon les normes acceptables
 Veiller à ce que tous les paiements à verser à l'entrepreneur et le règlement des réclamations aient été faits selon les modalités du contrat
 Veiller à ce qu'aucune autre mesure en suspens ne soit requise
 S'assurer que toutes les exigences en matière de rapport sont respectées
 Veiller à ce que tous les documents requis se trouvent dans le dossier
 S'assurer que toutes les retenues de paiement sont libérées
 Déterminer le coût final, en tenant compte des modifications, au besoin
 Examiner toutes les leçons apprises, y compris toutes les constatations découlant de la vérification



Tous les responsables